

ministère  
de l'Éducation  
nationale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

## DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

*Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :*

**Stefan BÜCHLER**

**né le 03/04/2000 à Nottwil (SUISSE)**

**de nationalité SUISSE**

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1,  
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 12/09/2017

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : **041041-017793**

# RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : BÜCHLER Stefan

Nationalité : SUISSE

Date et lieu de naissance : 03/04/2000 Nottwil (SUISSE)

N° de candidat : 041041-017793

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session :	2017-06-J	centre d'examen :	Lucerne LU (SUISSE)
ÉCRIT	Production	note	10,00 / 25
	Compréhension	note :	18,50 / 25
ORAL	Production	note :	18,00 / 25
	Compréhension	note :	13,00 / 25
		NOTE FINALE :	<b>59,50 / 100</b>

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 041041-201706J-3588063